

Évaluer la qualité des milieux aquatiques

L'Afnor vient de publier la norme NF T 90-354, nouveau texte relatif à la qualité de l'eau et à la détermination de l'indice biologique diatomée (IBD). Ce document s'adresse aux acteurs responsables de la qualité écologique des milieux aquatiques. Il décrit la méthode de détermination de l'IBD, dans le but de mesurer la qualité biologique d'un cours d'eau. L'IBD permet d'évaluer la qualité biologique de l'eau au moyen d'une analyse de la flore dia-

tomique benthique. Il est établi par station car il est particulièrement sensible à la matière organique, à l'azote et au phosphore, à la minéralisation, au PH et aux toxiques.

Echantillonnage. La mise en évidence des altérations de ce milieu naturel est facilitée en période de basses eaux (débit minimal, températures élevées) ou en période critique (rejets, activités humaines saisonnières, etc.). Réaliser

un échantillonnage sur le terrain, connaître les agents de conservation, les réactifs pour la préparation des diatomées et le mode opératoire des prélèvements: toutes les étapes permettant de déterminer l'IBD ont été passées en revue.

En annexe, la liste de taxons retenus pour le calcul de l'IBD – il en existe 1478. Une bibliographie complète ce document, en mentionnant les principaux ouvrages traitant des flores de référence.

C. F.-T.